

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS**Le point sur les commissions communales**

De nombreux points étaient à l'ordre du jour du conseil municipal, jeudi. En début de soirée, Olivier Gramont, adjudant de gendarmerie à la brigade de Mazières, a présenté le travail des militaires sur le terrain aux nouveaux élus.

Instance. Chaque représentant des commissions communales a fait le point sur les actions en cours.

Voirie. Jean-Luc Guinard a évoqué les travaux réalisés par la Communauté de communes et par la municipalité sur différents chemins et les prochains aménagements.

Restaurant scolaire. Marie-France Talineau indique que Nadine va prendre sa retraite le 31 août.

Environnement. Pascal Poublanc revient sur les 24 Heures nature du Val-de-Flore, qui a regroupé 70 à 80 personnes.

PLUI, habitat, agriculture. Emmanuel Rousselot prépare un mini-recensement des agriculteurs.

CCAS. Sophie Auger signifie de nouveaux dossiers de demande d'aides et parle d'une action de prévention sécurité routière qui va être mise en place auprès des 174 élèves des deux écoles.

Association. Martin Moreau indique qu'un relevé des associations est en cours.

Conseil municipal des jeunes.

Audrey Rigaudeau fait le point sur l'élection et souligne que les professions de foi sont principalement orientées vers l'environnement.

Choix du lieu des séances municipales. Johann Baranger, maire : « En règle générale, le Conseil municipal doit se réunir dans la salle du conseil. En raison de la crise sanitaire, des mesures barrières et du nombre de conseillers municipaux, trois lieux ont été choisis pour se réunir : la salle du foyer rural de Saint-Pardoux, la salle des fêtes de Soutiers et la salle de l'Ehpad. » Pour le moment, les réunions se font au foyer rural.

Travaux de la mairie. « Nous devons étudier les propositions d'aménagement des prestataires et choisir le mobilier. » Les élus décident d'accepter le devis des établissements Lière, pour 14 524 € TTC. La mairie accueillera une agence postale qui remplacera le point Poste relais actuellement à la Cave.

Signalétique : « Depuis la fusion des communes, il faudrait modifier les panneaux d'entrée de la commune » précise le maire. Jean-Luc Guinard, premier adjoint en charge de la voirie : « L'idée serait de maintenir les panneaux actuels en rajoutant commune de Saint-Pardoux-Soutiers ». Point remis au prochain conseil.